



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 13 décembre 2018, à 19 heures à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents et formaient quorum :

Le maire : Monsieur Donald Perron

Les conseillers (ère) : Monsieur Réal Émond
Monsieur Serge Dion
Madame Julie Brisson
Monsieur Jean-Paul Giroux
Monsieur Réjean Tremblay
Madame Marie-Claude Boudreault

Assiste également à cette séance : Chantale Otis, directrice générale.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 :02 heures, M. le Maire déclare le quorum et l'ouverture de la séance ordinaire.

L'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2018.
- 4.0 Gestion financière et administrative
 - 4.1 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du mois novembre 2018
 - 4.2 Entériner paiement Construction Rémi Tremblay inc.
 - 4.3 Dépôt du rapport financier semestriel au 30 novembre 2018
 - 4.4 Date de report de la séance portant sur le budget 2019 et le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021.
 - 4.5 Demande d'aide financière/Corporation touristique socio-économique de Longue-Rive
 - 4.6 Dépôt de la liste des contractants de la municipalité pour l'année 2018
 - 4.7 Résolution d'adjudication de soumissions / Règlement 12-02
 - 4.8 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 507 300\$ qui sera réalisé le 19 décembre 2018
 - 4.9 Nomination maire-suppléant
 - 4.10 Renouvellement adhésion 2019 à la FQM
 - 4.11 Dépôt déclaration d'intérêts pécuniaires
 - 4.12 Dépôt du rapport financier 2017
- 5.0 Service des incendies et Sécurité publique
- 6.0 Loisirs et cultures
 - 6.1 Demande d'aide financière / Conseil d'établissement
 - 6.2 Contrat déneigement patinoire
- 7.0 Aménagement, développement et urbanisme
 - 7.1 Servitude de maintien en état d'un empiètement mineur



N° de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION
18-12-3373**

**RÉSOLUTION
18-12-3374**

**RÉSOLUTION
18-12-3375**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

- 8.0 Aqueduc, égouts, voirie, assainissement des eaux usées
 - 8.1 Suivi projet d'assainissement des eaux usées, d'aqueduc et de voirie
 - 8.2 Contrat pour déneigement des glissières de rues et de l'emprise de la rue Principale (ancienne route 138)
 - 8.3 Mandat Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire/ Dossier contournement
- 9.0 Correspondances
 - 9.1 Actions pour l'achat local de produits alimentaires
 - 9.2 Demande d'appui aux Cercles des fermières du Québec
 - 9.3 Dépôt de la liste de la correspondance
- 10.0 Affaires nouvelles
 - 10.1 Nomination remplaçant MRC de La Haute-Côte-Nord
- 11.0 Période de questions
- 12.0 Levée de l'assemblée

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture :

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé, en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 8 NOVEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT QUE tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2018.

**DÉPOT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU
MOIS DE NOVEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du mois préalablement à la séance;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prend en considération la liste des comptes à payer pour le 30 novembre 2018 :

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 220 329.26\$ pour le mois de novembre 2018, incluant les salaires, les dépenses incompressibles et autorise le paiement des comptes dus;

QUE la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

LISTE DES COMPTES INCOMPRESSIBLES NOVEMBRE 2018

2123	Bell Canada	82.56\$
2124	Hydro-Québec	820.43\$
2125	Hydro-Québec	390.24\$
2126	Hydro-Québec	2 474.39\$
2127	Hydro-Québec	165.56\$
2128	Vidéotron	43.80\$
2129	Vidéotron	103.14\$
2130	Bell Canada	82.56\$
2131	Bell Canada	29.68\$
2132	Bell Canada	14.15\$
2133	Hydro-Québec	1 351.73\$
2134	Hydro-Québec	217.20\$
2135	Hydro-Québec	217.20\$
2136	Hydro-Québec	122.55\$
2137	Hydro-Québec	348.26\$
2138	Hydro-Québec	127.31\$
2139	Hydro-Québec	77.28\$
2140	Hydro-Québec	191.60\$
2141	Hydro-Québec	33.16\$
2142	Hydro-Québec	805.96\$
2143	Hydro-Québec	165.56\$
2144	TéluS	179.82\$
2145	Vidéotron	2.49\$
2146	Vidéotron	390.87\$
2147	Vidéotron	105.55\$
2148	Vidéotron	77.01\$
2149	Visa Desjardins	78.95\$
2150	Visa Desjardins	18.95\$
16239	Hydro-Québec (travaux au 14 route 138)	165.56\$
16240	Gilles Lavoie (frais de déplacement du 29 octobre au 01 novembre)	726.75\$
16241	Donald Perron (frais de déplacement)	142.90\$
16242	Annulé	
16243	Caroline Hovington (bonbons d'Halloween, frais de déplacement)	90.01\$
16273	Service des Incendies de Forestville (quote-part)	26 525.50\$
16274	Serge Dion (frais de déplacement rencontre Bergeronnes)	38.70\$
16275	Gilles Lavoie (frais de déplacement du 5 au 8 novembre)	714.75\$
16276	Société canadienne des postes (timbres)	293.20\$
16277	Annulé	144.17\$
16278	Yves Laurencelle (frais de déplacement rencontre Sept-Iles)	772.00\$
16279	Gilles Lavoie (frais de déplacement du 12 au 15 novembre)	714.75\$
16280	Gaétan Martel (frais de repas-déneigement)	10.70\$
16281	MRC de la Haute Côte-Nord (mutations immobilières)	144.00\$
16282	MRC de la Haute-Côte-Nord (quote-part)	32 544.25\$
16283	Chantale Otis (frais déplacement rencontre Québec, formation ADMQ)	380.73\$
16284	Yves Laurencelle (rencontre Hydro-Québec, Baie-Comeau)	117.00\$
16285	Gilles Lavoie (frais de déplacement du 19 au 22 novembre)	714.75\$
16286	Construction Rémi Tremblay (aménagement d'une salle des loisirs)	45 291.71\$
16287	Caroline Hovington (frais de déplacement)	28.80\$
16288	Gilles Lavoie (frais de déplacement du 26 au 29 novembre)	714.75\$
16289	Donald Perron (frais de déplacement rencontre Baie-Comeau, Québec, Chicoutimi)	705.60\$
16290	Société canadienne des postes (encarts)	108.77\$
	Dépôt jeudi le 01 novembre (paies)	10 226.11\$
	Dépôt jeudi le 08 novembre (paies)	6 779.38\$
	Dépôt jeudi le 15 novembre (paies)	6 788.35\$
	Dépôt jeudi le 22 novembre (paies)	7 380.15\$
	Dépôt jeudi le 29 novembre (paies)	9 285.04\$
	TOTAL	160 266.34\$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

Comptes du mois de novembre 2018

16296	Alimentation JMDS (huile à chaîne, rallonge pour lavabo)	36.28\$
16297	Atelier Brisson Gagné (lumière, boulon pour souffleur)	294.88\$
16298	Automation d'amours (technicien programmeur)	112.11\$
16299	Buffa (installation système informatique pour les quilles)	9 985.75\$
16300	CHME (publicité Festivent 2018)	2 908.87\$
16301	Coop Agrivoix (rallonge, connecteur)	39.72\$
16302	Combeq (adhésion Yves Laurencelle année 2019)	431.16\$
16303	Comité zip (travaux de recharge)	2 328.70\$
16304	Coop des 5 Rivières (lait, essence, sucre, nettoyeur, vin)	1 210.05\$
16305	Dicom (frais de transport)	16.70\$
16306	Englobe (analyse d'eau)	2 759.40\$
16307	Entreprises Carl Brassard (entretien lumières, achat de tête de lumières avec installation)	3 773.41\$
16308	Groupe Environex (contrôle bactériologique)	341.54\$
16309	Équipements GMM (photocopieur)	534.24\$
16310	Fabrique St-Paul (remboursement 50% bois)	800.00\$
16311	Fleuriste Escoumins (plante naturelle)	68.99\$
16312	FQM (formation rôle des municipalités)	68.99\$
16313	Garage Jeannine Boulianne (pièces véhicules)	746.05\$
16314	Imprimerie Charlevoix (fournitures de bureau)	489.23\$
16315	Quincaillerie JM Rioux (primer, peinture)	362.17\$
16316	Journal Haute Côte-Nord (encarts locaux, publicité vin et fromage)	984.43\$
16317	Louis Philippe Lepage (fournitures quincailleries et évier)	718.46\$
16318	Maheu & Maheu (gestion parasitaire)	341.98\$
16319	Municipalité Portneuf-sur-Mer (50% formation)	862.31\$
16230	Papeterie Escoumins (machine à brouillard pour activités)	24.35\$
16321	Pétrole Paul Larouche (diesel)	7 249.40\$
16322	PG Solution (urbanisme, taxation, grand livre année 2019)	16 550.65\$
16323	Pièces d'auto B Guy (pièces véhicules)	108.01\$
16324	Pièces et service SG (huile moteur)	196.27\$
16325	Produits BCM (arrêt ligne, douille)	404.49\$
16326	Purolator (frais de transport)	5.26\$
16327	Québec municipal (service internet)	328.37\$
16328	Rénovation JM BR (brosse à neige, scellant)	126.68\$
16329	Garage Roger Foster (antigel, changer 2 pneus)	141.08\$
16330	Sani Manic (vidange de fosses)	2 356.99\$
16331	Sécur (Kruger, loisirs, municipalité, tourelle)	98.83\$
16332	Service Info Com. (licence)	238.45\$
16333	Ténaquip (fournitures d'entretiens, meule)	745.23\$
16334	Terrassement et pavage SL (asphalte avec pose)	1 494.68\$
	École Notre Dame du Bon-Conseil	18.00\$
	LP Tanguay	(-239.24\$)
	TOTAL	60 062.92\$

ENTÉRINER PAIEMENT CONSTRUCTION RÉMI TREMBLAY INC.

**RÉSOLUTION
18-12-3376**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Claude Boudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil entérine le paiement au montant de 45 291.71\$ en acompte pour une partie des travaux effectués pour l'aménagement d'une salle des loisirs adaptés aux aînés et autorise la dépense supplémentaire au montant de 2 242.01\$ (taxes incluses) pour l'ajout de deux portes supplémentaires, le tout conformément à l'offre de service daté du 21 novembre 2018.

****Dépôt du rapport financier semestriel au 30 novembre 2018**



N° de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION
18-12-3377**

**RÉSOLUTION
18-12-3378**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive
**DATE DE REPORT DE LA SÉANCE PORTANT SUR LE BUDGET
2019 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2019-2020-2021**

CONSIDÉRANT QUE le projet d'assainissement des eaux usées, d'aqueduc et de voirie nécessite administrativement beaucoup de temps à l'équipe municipale pour être en mesure d'attacher tous les éléments relatifs à ce projet afin de le présenter rapidement à la population début de 2019 ;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS**

Que le Conseil reporte la séance adoptant le budget 2019 et le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 **au 24 janvier 2019 à 19 heures.**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / CORPORATION
TOURISTIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS**

Que le Conseil autorise une aide financière au montant de 5 000\$ à la Corporation touristique et socio-économique de Longue-Rive pour les activités hivernales 2018-2019 de ladite corporation.

***** Dépôt de la liste des contractants de la municipalité pour l'année 2018**

**RÉSOLUTION D'ADJUDICATION DE SOUMISSIONS /
RÈGLEMENT 12-02**

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	12 décembre 2018	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 8 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	3,0875 %
Montant :	507 300 \$	Date d'émission :	19 décembre 2018

ATTENDU QUE la Municipalité de Longue-Rive a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 19 décembre 2018, au montant de 507 300 \$;



N° de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION
18-12-3379**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

17 800 \$	2,60000 %	2019
18 300 \$	2,80000 %	2020
19 000 \$	3,00000 %	2021
19 600 \$	3,05000 %	2022
432 600 \$	3,10000 %	2023

Prix : 98,21500 Coût réel : 3,50869 %

2 - CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE LA HAUTE-COTE-NORD

17 800 \$	3,92000 %	2019
18 300 \$	3,92000 %	2020
19 000 \$	3,92000 %	2021
19 600 \$	3,92000 %	2022
432 600 \$	3,92000 %	2023

Prix : 100,00000 Coût réel : 3,92000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Longue-Rive accepte l'offre qui lui est faite de **FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.** pour son emprunt par billets en date du 19 décembre 2018 au montant de 507 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 12-02. Ces billets sont émis au prix de 98,21500 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE
RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT
DE 507 300\$ QUI SERA RÉALISÉ LE 19 NOVEMBRE 2018**

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour les montants indiqués en regard de celui-ci, la Municipalité de Longue-Rive souhaite emprunter par billets pour un montant total de 507 300 \$ qui sera réalisé le 19 décembre 2018, réparti comme suit :



N° de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION
18-12-3380**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
12-02	469 766 \$
12-02	37 534 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 12-02, la Municipalité de Longue-Rive souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ce règlement;

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 19 décembre 2018;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 19 juin et le 19 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorierère;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019.	17 800 \$	
2020.	18 300 \$	
2021.	19 000 \$	
2022.	19 600 \$	
2023.	20 400 \$	(à payer en 2023)
2023.	412 200 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 12-02 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 19 décembre 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

NOMINATION MAIRE-SUPPLÉANT

**RÉSOLUTION
18-12-3381**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil nomme monsieur Serge Dion comme maire-suppléant pour la période du 9 décembre 2018 au 9 septembre



N° de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION
18-12-3382**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive
2019 en remplacement de monsieur Réal Émond qui termine son mandat le 8 décembre 2018 ;

QUE le Conseil remercie monsieur Émond pour sa collaboration et son implication à titre de maire-suppléant.

RENOUVELLEMENT ADHÉSION FQM 2019

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil renouvelle l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2019 au montant de 1 133.06\$ taxes incluses.

*****Dépôt des 7 déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal**

**RÉSOLUTION
18-12-3383**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accorde une aide financière au montant de 150\$ au Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil dans le cadre de leur activité de Noël pour les enfants de la municipalité.

**RÉSOLUTION
18-12-3384**

CONTRAT DÉNEIGEMENT PATINOIRE

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS**

(Monsieur Réal Émond déclare son intérêt et se retire du vote)

QUE le Conseil accorde un contrat à Transport CN 9170-8537 Québec Inc. au montant de 2500.00\$ pour le déneigement de la patinoire extérieure et du stationnement au 55, rue Coté pour la saison hivernale 2018-2019, attendu qu'il s'agit du seul soumissionnaire reçu pour ce contrat.

**SERVITUDE DE MAINTIEN EN ÉTAT D'UN EMPIÈTEMENT
MINEUR**

CONSIDÉRANT QUE la maison modulaire sise au 415, rue Renaud empiète légèrement sur une partie du lot de la municipalité tel qu'il appert au certificat de localisation préparé par Jean Roy, arpenteur-géomètre, le 26 septembre 2018, sous le numéro 8114 de ses minutes;

CONSIDÉRANT QU'IL est requis de régulariser la situation aux fins d'une transaction immobilière de vente par ledit propriétaire;

PAR CONSÉQUENT,



**RÉSOLUTION
18-12-3385**

N° de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION
18-12-3386**

**RÉSOLUTION
18-12-3387**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le maire et la directrice générale à signer une servitude de maintien en état d'un empiètement mineur avec le propriétaire du 415, rue Renaud.

**CONTRAT POUR DÉNEIGEMENT DES GLISSIÈRES DE RUES
ET DE L'EMPRISE DE LA RUE PRINCIPALE (ANCIENNE ROUTE
138)**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accorde un contrat à Transport CN 9170-8537 Québec Inc. au tarif horaire de 90.00\$ de l'heure pour le déneigement des glissières de rues et de l'emprise de la rue Principale, et ce, sur demande du coordonnateur des travaux publics pour la saison hivernale 2018-2019, attendu qu'il s'agit du seul soumissionnaire reçu pour ce contrat.

**MANDAT COMITÉ ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE /
DOSSIER CONTOURNEMENT DE LA ROUTE 138**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accorde un mandat au montant de 2 803.00\$ taxes incluses au Comité Zip de la Rive Nord de l'Estuaire pour la caractérisation du site, la production d'une carte, la mesure de la salinité ainsi que la production d'un plan d'aménagement le tout conformément à l'offre de service obtenu le 7 décembre 2018 portant le numéro 18-21 et ce, dans le dossier de compensation des milieux humides pour le projet de contournement de la route 138.

**ACTIONS POUR L'ACHAT LOCAL DE PRODUITS
AGRICOLALEMENTAIRES**

CONSIDÉRANT que la région de La Haute-Côte-Nord recèle de produits de haute qualité dans le domaine agroalimentaire ;

CONSIDÉRANT que la MRC et les municipalités organisent des événements tels que des cocktails, des repas, des lunchs d'affaires, etc.;

CONSIDÉRANT que la MRC et les municipalités, entre autres, aident financièrement des organismes, des lieux culturels (ex. : théâtre, musée), des établissements (restaurants, hôtels, etc.) qui, dans certains cas, organisent des événements de types cocktail, cocktail dinatoire, lunch, etc. ou offrent des repas, des boissons, des produits transformés;



**RÉSOLUTION
18-12-3388**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive
CONSIDÉRANT qu'il est dans la mission de la MRC et dans le rôle des municipalités de soutenir l'économie locale;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que la Municipalité de Longue-Rive adhère aux principes suivants :

- De promouvoir la fierté de choisir d'abord des produits et services locaux dans la MRC de La Haute-Côte-Nord;
- De demander aux organismes publics d'adopter le principe de favoriser les produits agroalimentaires locaux;
- De demander aux municipalités d'inclure dans l'évaluation des projets à être financés, une bonification pour l'utilisation ou la promotion de produits agroalimentaires locaux;
- De demander à toutes les municipalités et MRC du Québec d'adopter des actions en faveur de l'achat et de la promotion des produits agroalimentaires locaux.

DEMANDE D'APPUI AUX CERCLES DES FERMIERES DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières du Québec sollicitent l'appui des différentes municipalités du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières, par leur bénévolat, soutiennent plusieurs causes locales à travers la province ;

CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières distribuent dans les hôpitaux, les CSSS, à certaines églises et auprès des démunis des milliers d'objets faits par ses membres ;

CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières distribuent des objets de première nécessité dans les maisons de femmes battues et de soins palliatifs, à Centraide, à la Société du cancer et à la Saint-Vincent-de-Paul, à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières amassent des fonds pour de nobles causes, dont la fondation OLO, qui aide les futures mamans dans des milieux défavorisés à donner naissance à des bébés en santé, Mira qui poursuit l'objectif d'accroître l'autonomie des personnes handicapées et de favoriser leur intégration sociale en leur fournissant des chiens développés et entraînés pour répondre à leurs besoins en adaptation et en réadaptation, ainsi qu'à l'Associated Country Women of the World (ACWW), dont le mandat est de financer des projets à travers le monde pour aider les femmes pauvres à changer leur avenir ainsi que celui de leurs enfants;

CONSIDÉRANT QUE plus de 450 municipalités de la province ont appuyé le projet rassembleur des « Tricots graffiti » et que celui-ci a eu des retombées économiques sur toutes les municipalités grâce à la Route des tricots graffiti, qui a permis à plusieurs municipalités de se faire connaître ;



RÉSOLUTION
N° de résolution
18-12-3389

RÉSOLUTION
18-12-3390

RÉSOLUTION
18-12-3391

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Longue-Rive est fière d'appuyer les Cercle de Fermières par la fourniture d'un local selon un tarif abordable;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'appuyer les Cercles de Fermières du Québec dans leur sollicitation d'aide auprès de d'autres municipalités.

***** Dépôt de la liste de la correspondance de novembre 2018**

NOMINATION REMPLACANT À LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Claude Boudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil nomme madame Julie Brisson comme remplaçante en l'absence du maire à la MRC de La Haute-Côte-Nord afin de représenter officiellement la municipalité au sein du conseil des maires.

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 : 26, M. le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

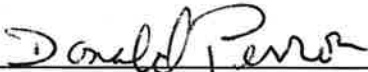
La période de questions s'est terminée à 19 : 29.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la séance est épuisé :

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal déclare la séance close à 19 : 29 heures.



Je, Donald Perron, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Nombre de citoyens présents :7



Donald Perron, Maire



Chantale Otis, directrice générale et
Secrétaire-trésorière

